



**Réunion du Comité consultatif sur les communications (CCC)
Mercredi 16 octobre 2019 | 17 h 30 à 19 h 30
Bureau national de l'ACEP, 100, rue Queen, 4^e étage, Ottawa**

Compte rendu

Présents : G. Gosselin, S. Gan, E. Hailu, G. Tulusso et J. Baker-Mutch

Par téléconférence : N. Giannakoulis, J. Lafontaine et G. Kopytko

Personnel de l'ACEP : K. Thériault (directrice des communications), S. Ndayishimiye (spécialiste des communications) et P. O'Reilly (coordonnateur de projet de communications)

Absents : A. Picotte, M. Mohammed, N. Bois, L. Patrick, J. Burns, A. Keisman, J. Gupta, K. Ahn, S. Rehman, and S. Rahman,

1. Ouverture et ordre du jour

La réunion a débuté à 17 h 50. Motion pour approuver l'ordre du jour : présentée par S. Gan, appuyée par G. Gosselin. Vote à mains levées, ordre du jour accepté à l'unanimité.

2. Approbation du compte rendu de la réunion du CCC du 4 septembre

Motion pour approuver le compte rendu du 4 septembre : présentée par S. Gosselin, appuyée par G. Tulusso. Vote à mains levées, compte rendu accepté à l'unanimité.

3. Approbation du mandat

Motion pour approuver le mandat : présentée par S. Gosselin, appuyée par E. Hailu. Vote à mains levées, mandat accepté à l'unanimité.

4. Le point sur la campagne de sensibilisation des élections fédérales de 2019

La directrice des communications de l'ACEP fait le point avec les membres du Comité sur la campagne de sensibilisation des élections fédérales de 2019.

Vers la mi-septembre, l'ACEP a rédigé une lettre/questionnaire qu'elle a envoyée au plus grand nombre de candidats possibles de chaque grand parti politique du Canada, surtout là où les membres de l'ACEP sont concentrés. Elle comprenait principalement des questions ouvertes visant à recueillir une information pertinente auprès des candidats concernant leurs positions sur des enjeux qui touchent les membres de l'ACEP, de manière à ce que ces derniers puissent prendre une décision éclairée le jour de l'élection.

Cette campagne reposait sur la stratégie de défense des intérêts des membres de l'ACEP pour les années à venir : informer les membres et se faire remarquer par des personnalités politiques et les partis qu'elles représentent. Même si la campagne a tardé à être lancée, l'ACEP a réussi à envoyer des questionnaires à plus de 300 candidats. Moins de 20 candidats de la plupart des grands partis ont répondu au questionnaire. Les Conservateurs sont les seuls à ne pas avoir répondu à nos questions.

Voici quelques réactions, questions et commentaires formulés par les membres du CCC (reformulés) :

G. Gosselin : Les candidats étaient peut-être lassés de répondre à des sondages. Peut-être que d'autres organisations leur ont envoyé un questionnaire similaire. Il est possible que notre questionnaire n'ait pas été jugé prioritaire. Aussi, comme il a été envoyé tard dans la campagne, ils n'ont peut-être pas eu le temps d'y répondre.

G. Toluoso : Est-ce que l'[ACEP] a consulté d'autres syndicats au sujet de cette stratégie? Avons-nous obtenu des réponses des candidats de la RCN, puisque c'est là que sont concentrés les membres de l'ACEP?

Le questionnaire a été envoyé dans 20 circonscriptions de la RCN, ainsi que dans plusieurs autres, dans toutes les grandes régions du Canada.

S. Gan : C'était une bonne initiative. Cependant, elle obligeait les candidats à prendre le temps de répondre à un assez long questionnaire. Il aurait fallu simplifier le questionnaire, en mettant l'accent sur la vision centrale des partis – il n'était sans doute pas nécessaire d'interroger les candidats dans toutes les circonscriptions. L'ACEP aurait pu choisir moins de cibles, se concentrer sur les chefs de parti et envoyer des courriels de suivi pour obtenir plus d'information ou même téléphoner au bureau électoral des partis.

E. Hailu : On aurait pu demander aux partis quelle était leur position sur des enjeux plus officiels ou centraux. Certains vont répondre, d'autres non, ce qui en soi constitue une déclaration. L'exercice s'est révélé instructif.

J. Baker-Mutch : On pourrait demander l'avis des membres du CCC au sujet de telles initiatives. Il s'agissait d'une campagne de dernière minute et il fallait recueillir une grande quantité de données brutes auprès des candidats pour permettre aux membres de prendre une décision. Cependant, je pense que l'exercice a été très instructif.

Le rapport de la campagne de sensibilisation de l'élection fédérale sera remis à tous les membres de l'ACEP le 17 octobre.

5. Présentation et consultation sur la stratégie de sensibilisation auprès des cotisants Rand

Ce sujet a été soulevé par des membres lors de la réunion du Comité exécutif national (CEN) en avril; ils ont conclu qu'il fallait adopter une approche plus proactive pour informer les cotisants Rand qu'ils peuvent et devraient s'inscrire comme membres en règle.

Voici une brève description de la présentation.

Actuellement, 28 % des membres de l'ACEP sont des cotisants « Rand » non inscrits. Même si ces membres paient leur cotisation chaque mois, ils ne peuvent pas profiter des avantages et privilèges dont bénéficient les membres inscrits. Chaque mois, l'ACEP reçoit du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) une liste à jour des nouveaux employés membres de l'ACEP. Cependant, ces listes ne fournissent pas leurs coordonnées, et l'ACEP n'est donc pas en mesure de communiquer avec ces nouveaux employés fédéraux. Par principe, le SCT ne transmet jamais de renseignements personnels sur les employés aux syndicats.

Les nouveaux employés du gouvernement reçoivent une lettre d'offre du SCT les informant qu'ils sont représentés par un syndicat, sans préciser lequel. Par contre, l'employeur est tenu de transmettre le matériel fourni par les syndicats aux nouveaux membres.

L'ACEP a l'obligation morale et la responsabilité de s'assurer que les membres qui paient des cotisations reçoivent toute l'information dont ils ont besoin pour déterminer s'ils souhaitent s'inscrire ou non.

D'ici 2022, l'ACEP veut faire connaître les avantages et privilèges d'être un membre inscrit à tous les nouveaux membres engagés appartenant aux groupes EC, TR, BdP et DPB en produisant et en distribuant un nouveau guide du membre de l'ACEP ou une trousse d'outils. En outre, l'ACEP veut réduire l'écart de 28 % à 15 % ou moins.

L'ACEP devra recourir à des « champions » pour rejoindre les cotisants Rand, notamment :

- le Secrétariat du Conseil du Trésor
- le personnel de l'ACEP, les membres du CEN et d'autres membres bénévoles
- les représentants locaux
- d'autres membres
- les cotisants Rand

L'ACEP fera également la promotion du recrutement de cotisants Rand sur le site Web de l'ACEP et ses comptes de médias sociaux. En outre, la campagne prévoit un programme de récompenses : les champions seraient encouragés à atteindre des cibles de recrutement, leur ouvrant droit à une participation à un tirage annuel ou mensuel.

Après la présentation, les membres du CCC sont invités à formuler leurs recommandations et commentaires sur la campagne :

J. Baker-Mutch : L'ACEP devrait créer un portail fermé pour les membres, afin que ces derniers puissent s'inscrire en toute sécurité. En ce qui concerne la distribution de la trousse d'outils, on se sait pas si la logistique décrite pourra être respectée car chaque ministère a son propre service de RH et n'a pas recours au SCT pour informer les membres. En fait, depuis les dix dernières années, le SCT informe de moins en moins les nouveaux employés au sujet de leur syndicat. De plus, le SCT peut très bien s'engager à accepter la trousse d'outils, sans forcément avoir à la distribuer.

Je suis également ambivalent au sujet du programme de récompenses.

G. Gosselin : C'est une bonne idée de consulter les représentants locaux au sujet de la trousse. L'ACEP pourrait créer une carte postale ou un aide-mémoire laminé et attrayant expliquant les avantages de l'inscription et fournissant des coordonnées utiles.

S. Gan : Gérer les attentes, définir les objectifs. Les gestionnaires recruteurs pourraient être invités à distribuer la trousse d'outils. On pourrait également créer des affiches, des brochures pour promouvoir cette initiative.

J. Lafontaine : Est-ce que les cotisants Rand recevront la trousse d'outils avec la lettre d'offre? Si c'est le cas, l'ACEP devra communiquer avec les services de RH des ministères. Pour ce qui est des affiches promotionnelles, les babillards du syndicat ne sont pas placés à un endroit stratégique dans les bureaux.

G. Tolusso : J'ai un doute sur la version imprimée de la trousse d'outils, car il me semble que l'on tend davantage vers les documents électroniques et un environnement sans papier. On pourrait créer un portail « réservé aux membres » sur le site Web.

Le nouveau site Web de l'ACEP contiendra un portail réservé aux membres.

E. Hailu : Les cotisants Rand devraient être encouragés à s'inscrire au moyen de mesures incitatives (offre de formation, avantages). On pourrait aborder la question lors des séances de formation. Les syndicats devraient former un partenariat avec le gouvernement afin d'aider les employés à comprendre leurs droits et les avantages d'être membre.

La directrice des communications invite les membres du CCC à examiner le document de travail fourni, et à le commenter.

6. Prochaine réunion

La prochaine réunion du CCC aura lieu en novembre, après l'assemblée générale annuelle de l'ACEP.

7. Ajournement

La réunion est ajournée à 18 h 50.